

Marchés hebdomadaires

Les marchés briochins

Centre-ville

le mercredi (+ de 80 exposants) et le samedi (+ de 100 exposants) de 8h à 13h, places de la Résistance, du Martray et de la Grille. [En savoir plus](#)

Les Villages, square de l'Armée Patton

le vendredi de 8h à 13h : 15 exposants [En savoir plus](#)

La Croix Saint-Lambert

le dimanche de 9h à 14h : 50 à 95 exposants. [En savoir plus](#)

Cesson, place Jules Verne

le dimanche de 8h à 13h : 3 exposants

Vous êtes producteur alimentaire, commerçant ou artisan (inscrit au Registre du Commerce / des Métiers) et souhaitez vendre sur un marché ?

> Adressez une demande écrite à : Monsieur Le Maire, Hôtel de Ville Place Général de Gaulle B.P. 2365 - 22023 Saint-Brieuc Cedex 1, avec vos nom, prénom, adresse, la nature du commerce, le métrage nécessaire (préciser vente sur étal ou camion) et le marché souhaité.

Règlementation

[Consultez l'arrêté 2022 portant sur la réglementation des marchés en plein air \(version feuilletable et téléchargeable\)](#)

Rejoignant la dynamique des marchés de l'agglomération, les marchés briochins sont des marchés "zéro déchet" depuis le 1^{er} septembre 2025. Voici les règles qui s'appliquent :

Interdiction de laisser ses déchets au sol ou aux abords. L'emplacement doit être rendu propre.

Interdiction d'apporter des déchets d'un autre marché.

Obligation de repartir avec tous ses déchets y compris les cartons et cageots.

Il n'y a pas de poubelles « bacs » sur les marchés.

[En savoir plus](#) sur le marché "zéro déchet".

Contact



ADMINISTRATION

Service Gestion du Domaine Public

4 rue Félix Le Dantec
22000 Saint-Brieuc

02 96 62 53 39



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)